

Rue des Éperonniers n°61 à Bruxelles Diagnostic archéologique de la façade à rue (BR763-01)

BAUDRY Antoine¹ & MODRIE Sylvianne²

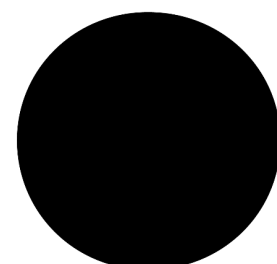
26 octobre 2023

Réf. urban DPC/archéo : BR763-01
Réf urban DU : 04/PFU/1828106



¹ Assistant à l'Université de Liège et collaborateur d'urban.brussels dans le cadre de la convention « Étude des céramiques, pierres architecturales et planchers en bois pour les sites archéologiques en Région de Bruxelles-Capitale » passée entre urban.brussels et l'Université de Liège (2022-2023), sous la direction du professeur Philippe Sosnowska.

² Archéologue, urban.brussels.





I. Introduction

Le présent diagnostic archéologique³ porte sur la façade à rue de la maison située rue des Éperonniers n°61 à Bruxelles. La façade en question, située dans le cœur historique de la ville (fig. 1), s'épanouit sur trois travées et quatre niveaux : un rez-de-chaussée, deux étages de hauteurs dégressives, et des combles. L'édifice est perpendiculaire à la voirie et est couvert d'une bâtière longitudinale aboutissant sur un pignon chantourné à front de rue. Une telle composition est en vogue au sein des habitations médiévales et modernes de la ville. Elle s'estompera progressivement dans les nouvelles constructions au cours du XVIII^e siècle, époque au cours de laquelle sera privilégiée la corniche horizontale néoclassique et la bâtière transversale, plus propice à endiguer les incendies⁴.

En octobre 2023, la pose d'un échafaudage et l'enlèvement des revêtements muraux en prévision de la restauration de la façade (fig. 2) révèlent une composition architecturale typique de l'Ancien Régime (cf. II et III). Compte tenu de cet intérêt patrimonial, une orthophotographie a été réalisée à partir d'un modèle 3D. Les observations archéologiques développées ci-dessous sont reportées sur ce document (fig. 3) : éléments primitifs ravalés, restaurations à la chaux (supposées anciennes), restaurations cimentées (récentes). En outre, une reconstitution de la façade originelle est ici proposée, arguments archéologiques à l'appui (fig. 4).

II. Datation

Compte tenu de sa typologie (étages percés de hautes baies à trumeaux étroits, fronton (aujourd'hui ravalé), pignon chantourné, compartimentage géométrique par la saillie des cordons, des piédroits, etc.), des matériaux mis en œuvre (majoritairement une brique importée de teinte rouge sombre mesurant env. 23 x 11 x 4,4/4,7 cm⁵, pierres blanches et bleues réservées aux encadrements et aux cordons, terres cuites architecturales ponctuelles, mortier de chaux⁶) et, contextuellement, de son implantation dans le centre-ville historique de Bruxelles (à proximité de la Grand Place), la façade peut être considérée comme de peu postérieure au bombardement d'août 1695.

III. Diagnostic archéologique de la façade

III.1 La devanture commerciale du rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée est intégralement dénaturé par une devanture commerciale d'esprit postmoderne installée dans le dernier quart du XX^e siècle ou au début du XXI^e siècle. Une photographie prise en 1944 (fig. 5) témoigne qu'à cette date, le rez-de-chaussée avait déjà été intégralement transformé au bénéfice du magasin de fourrure « Au Vison » qui, par la suite, deviendra le restaurant « Kotor » immortalisé sur une photographie de 1975 (fig. 6). Compte tenu du caractère commerçant de la rue attesté par l'enfilade des vitrines sur ces photographies, sans doute le rez-de-chaussée avait-il déjà été transformé au XIX^e siècle, période au cours de laquelle émerge à Bruxelles la typologie de la vitrine commerciale, particulièrement prisée en centre-ville⁷. Un dépouillement des permis de bâtir se révélerait pertinent pour cerner l'évolution architecturale de ce niveau et, peut-être, identifier un état ancien.

³ Par diagnostic, nous entendons une étude succincte (1 jour de terrain), suivie d'un bref rapport.

⁴ LOIR 2009.

⁵ SOSNOWSKA & GOEMAERE 2016.

⁶ Briques identiques à celles de la façade à rue de la maison située rue du marché aux Herbes (BR639), en cours d'étude.

⁷ LOIR 2009.



III.2 Les appuis des fenêtres

Contrairement au rez-de-chaussée, l'élévation des trois niveaux supérieurs est restée en grande partie fidèle à la composition primitive, moyennant quelques remaniements. On note ainsi le remplacement des appuis de toutes les fenêtres. Ces appuis ont par ailleurs été abaissés (fig. 7-8), à l'exception de celui de la baie centrale du pignon, qui est le seul à avoir conservé son niveau d'origine (fig. 9)⁸. Les appuis primitifs devaient être en pierre (bleue ou blanche) et présentaient certainement une saillie comparable aux arcs et aux piédroits, c'est-à-dire entre 2,5 et 3 cm. Ils marquaient une continuité horizontale avec les cordons en bandeau qui compartimentent encore aujourd'hui la façade, cordons dont certains ont cependant été ravalés (cf. III.3). À l'heure actuelle, les appuis des fenêtres du premier étage sont en briques vernissées cimentées (env. 25 x 10,8 x 3,6 cm) et ceux des étages supérieurs sont en pierres bleues profilées, sciées, polies et cimentées (fig. 10-11). Ces matériaux renseignent la période contemporaine. À en croire les photographies évoquées précédemment, les premiers ont été posés entre 1944 et 1975 (fig. 5-6), et les seconds, après 1980 (fig. 2).

III.3 Le ravalement des cordons et des maçonneries

Plusieurs éléments ont été ravalés au fil du temps. Tel est le cas de certains cordons en bandeau (fig.12), qui compartimentent la façade primitive en motifs géométriques (fig. 13). On peut supposer qu'une continuité horizontale devait exister entre ces cordons en pierres et les traverses en bois des châssis des fenêtres (fig. 14). Certaines maçonneries détériorées par ce bûchement ont parfois dû être remaçonnées, le mortier de ciment utilisé trahissant la période contemporaine. Celles-ci sont toutefois peu nombreuses et la grande majorité des bandeaux et autres éléments saillants est conservée (fig.15).

Les deux cordons moulurés continus qui couronnaient les deux étages sont eux aussi ravalés, mais les pierres blanches qui les composent sont encore visibles (fig. 16). Leur hauteur avoisine 10 cm et leurs longueurs varient d'un bloc à l'autre. Deux pierres, une dans chaque cordon (à gauche de la façade), sont heureusement épargnées (fig. 17). Si leur état de conservation laisse à désirer, toujours est-il que celles-ci renseignent le profil originel de la moulure : un cavet surmonté d'un régle, régle dont le retour est sujet à interprétation : droit, légèrement biseauté, ou légèrement concave. Le profil a été relevé au peigne afin d'en proposer une restitution. La saillie de ces deux cordons moulurés avoisine 2,5 à 3 cm, ce qui est comparable aux autres parties saillantes de la façade encore en place. Les cordons supérieurs du pignon sont quant à eux profilés en bandeaux (fig. 9).

III.4 Le ravalement du fronton du premier étage

Autre élément marquant ravalé, le fronton triangulaire qui couronnait jadis la fenêtre centrale du premier étage. Compte tenu de la disposition du tympan observée sur l'orthophotographie, il pourrait éventuellement s'agir d'un fronton à ressauts latéraux, c'est-à-dire, avec une légère saillie des angles latéraux. Un dégagement de ces vestiges se révélerait pertinent pour vérifier cette hypothèse. Si la corniche du fronton se confond avec le cordon mouluré évoqué ci-dessus (fig. 18-19), les deux corniches rampantes accusaient manifestement une modénature plus fouillée, comme le suggère leur épaisseur (23,5 cm en mesure rayonnante) et leur composition (cinq assises de pierres blanches, briques et terres cuites architecturales ; fig. 20).

À Bruxelles, il est commun de rencontrer des frontons alliant ces deux matériaux. Dans de tels cas de figure, la pierre moulurée est directement taillée, tandis que les briques et autres terres cuites architecturales servent d'accroche à du mortier profilé. Nous avons rencontré un tel aménagement dans une façade à rue du quartier, rue du Marché aux Herbes 84 en automne 2022 et proposé une moulure en doucine étirée associée (fig. 21). À titre comparatif en vue d'une éventuelle restitution, citons les frontons de la façade rue du Marché aux Herbes n°101 qui couvrent le 2^e étage (BR769-01), dont la disposition des matériaux et l'articulation des cordons et des corniches

⁸ Les appuis des fenêtres sont abaissés de 22 cm au premier étage, de 25 cm au deuxième étage et de 14 cm dans le pignon. Les appuis des étages avaient déjà été abaissés avant l'introduction des appuis actuels, peut-être au cours du XVIII^e ou du XIX^e siècle, comme l'atteste les réfections en ardoises, briques fragmentaires et autres terres cuites architecturales liées à un mortier de chaux.



sont proches du cas ici étudié. Dans ces éléments (fig. 22-23), la pierre profilée en simple bandeau sert d'appui à un corps de moulure composé de moulures droites, réglés, cavets et autres doucines. Dans le cas de la façade de la rue des Éperonniers n°61, la hauteur restreinte des assises en briques et terres cuites architecturales (env. 13 cm) invite à considérer la présence d'une moulure unique tel un large cavet ou, plus que probablement, une doucine ou un talon étiré. Les enduits d'origine conservés de part et d'autre des arrachages permet une proposition de reconstitution de la forme générale que devait prendre cet élément, à savoir un fronton triangulaire à base interrompue (fig. 34).

III.5 Le fronton sommital

Le fronton triangulaire couronnant actuellement la façade (fig. 24) met en œuvre des pierres remployées, du béton et du ciment, le tout couvert de panneaux composites ce qui trahit une intervention récente (postérieure à 1980). Les photographies prises au XX^e siècle ne représentent pas cette partie de la façade de manière détaillée en raison de leur prise de vue depuis la rue, cependant, ces clichés (fig. 5 et 6) mettent clairement en doute l'authenticité formelle de cet élément. En effet, ceux-ci laissent deviner plus qu'ils ne montrent non pas un fronton triangulaire, mais un élément en redent (?) reposant sur la corniche moulurée sommitale. On notera qu'au sein du fronton actuel figurent deux pierres bleues qui accusent un profil courbe sous un rampant droit (fig. 25), ce qui laisse imaginer la présence originelle d'une pièce aux contours travaillés. Le dégagement de ces pierres moulurées pourra peut-être fournir une piste sur le couverture sommital originel.

III.6 Les moulures des ailerons

L'extrados des ailerons du pignon sont isolés par deux revêtements modernes, un premier en ciment, un second en matière synthétique de type roofing.

Les photographies du XX^e siècle attestent la présence de modénatures saillantes (aujourd'hui disparues) coiffant ponctuellement les ailerons du pignon (fig. 2, 5-6). Dans l'optique où ces moulures seraient considérées comme primitives, les ruptures et rehausses ponctuelles qu'elles créent dans le couronnement de la façade peuvent être rattachées à une composition baroque alors dans l'air du temps. Une analyse du sommet des maçonneries lors du démontage de la couverture actuelle (cimentage et roofing) pourra peut-être fournir la réponse.

III.7 Réparations ou restaurations minimales

Au deuxième étage, une maçonnerie composée de briques fragmentaires et de mortier de chaux est plaquée contre une des deux ancrs en fleur de lys (fig. 26). Il s'agit d'une restauration d'appoint⁹ qui perturbe l'ordonnance géométrique de la façade et occulte l'enduit rouge de faux appareil sous-jacent (cf. III.8).

Au premier étage, plusieurs bouchages en plâtre et ciment marquent l'arrachage d'une enseigne publicitaire (fig. 27). Aux étages supérieurs, des bouchages similaires marquent d'anciens trous de boulins (fig. 2).

III.8 Les enduits

De nombreux enduits sont encore préservés. Toutes les maçonneries qui n'opèrent pas une saillie sont recouvertes d'un enduit rouge représentant un faux-appareil de briques marquées par le fer, disposées en appareil croisé, et dont les dimensions avoisinent 23,5-24,5 x 11,5-12 x 5-7 cm (fig. 28-30). Il s'agit d'un enduit primitif, déjà observé sur les façades de plusieurs maisons du centre-ville datée de la même époque – notamment celle située rue des Éperonniers n°53, millésimée 1697. Même si les traces sur les éléments saillants ont été moins bien conservées, les parties saillantes de la façade arboraient sans doute une palette chromatique distincte, rappelant la pierre. On observe plusieurs enduits postérieurs dont la succession et l'articulation est difficile à établir : gris foncé et blanc sur l'enduit de faux appareil (fig. 31-32), blanc gris léger, vert bouteille, bleu clair et blanc immaculé sur l'intrados des arcs des fenêtres du premier étage (fig. 33).

⁹ Peut-être liée à un remaniement de la poutre liée à cette ancre ?



Fig. 2 : la façade rue des Éperonniers n°61 en 1980. Photographie de l'inventaire architectural régional. Source : https://monument.heritage.brussels/fr/Bruxelles_Pentagone/Rue_des_Eperonniers/61/31057#&gid=null&pid=3



Bruxelles
Rue des Eperonniers n°61 (BR763)
 Orthophotographie de la façade à rue
 16 octobre 2023
 Orthophotographie : Quentin Roland
 Dessin : Denis Willaumez
 Infographie : Antoine Baudry
 0 1m

- D'origine, ravaillé
- Restauré (chaux)
- Restauré (ciment)



Fig. 3 : Orthophotographie de la façade à rue avec indication des principales modifications.



Bruxelles
Rue des Eperonniers n°61 (BR763)
 Orthophotographie de la façade à rue
 16 octobre 2023
 Orthophotographie : Quentin Roland
 Dessin : Denis Willaumez
 Infographie : Antoine Baudry
 0 1m

Parties non saillantes avec faux-appareil
 Parties à l'authenticité douteuse

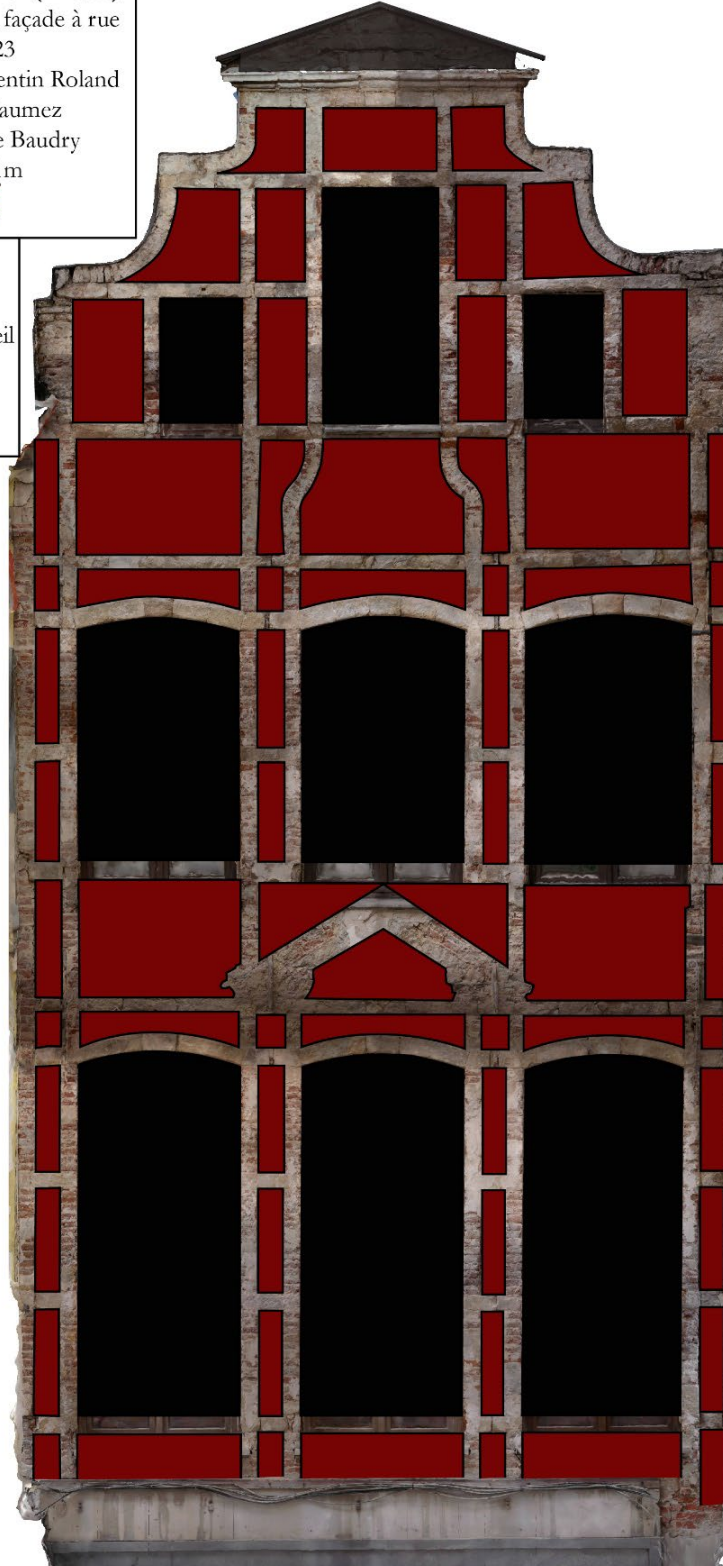


Fig. 4 : orthophotographie de la façade à rue avec reconstitution des éléments primitifs.



Fig. 5 : la façade en 1944. © KIK-IRPA, cliché A068590.



Fig. 6 : la façade en 1975. © KIK-IRPA, cliché t017687.



Fig. 7 : localisation du niveau des appuis primitifs des fenêtres du premier étage. Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 8 : localisation du niveau des appuis primitifs des fenêtres du deuxième étage. Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 9 : à gauche, l'appui de la fenêtre centrale du pignon, dans son alignement d'origine. À droite, l'appui de la fenêtre latérale, abaissé d'une dizaine de centimètres. Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 10 : un des appuis des fenêtres du premier étage en briques vernissées. Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 11 : un des appuis des fenêtres du deuxième étage et des combles, en pierre bleue profilée, sciée et polie.
Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 12 : pierre blanche formant cordon en bandeau à l'origine, dont la moitié droite, auparavant saillante (comme à gauche) a été ravalée. Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 13 : exemple du compartimentage géométrique de la façade obtenu par la saillie d'élément tels qu'ici, piédroits, arcs et cordons. Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 14 : les bandeaux (à gauche, en saillie) devaient probablement se poursuivre en travers dans la structuration interne des fenêtres. Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 15 : à gauche, réfection maçonnée d'une jambe saillante ravalée (ici, angle gauche du bâtiment). à droite, une maçonnerie primitive enduite d'un faux appareil de briques rouges. Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 16 : on distingue, au-dessus des arcs surbaissés des fenêtres du premier étage, les pierres de l'ancien cordon mouluré aujourd'hui ravalé. Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 17 : fragment d'un bloc du cordon mouluré du premier étage préservé. On y distingue un cavet (en bas), un réglet (au centre), et le retour de ce dernier est ou bien droit, ou bien légèrement biseauté, ou bien légèrement concave (vestiges insuffisants). Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 18 : le fronton autrefois saillant couronnant la fenêtre centrale du premier étage. On distingue le cordon mouluré faisant office de corniche (en bas de l'image), la corniche rampante ainsi que le tympan sur lequel est apposé un enduit rouge représentant un faux appareil de briques. Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 19 : le fronton autrefois saillant couronnant la fenêtre centrale du premier étage. On distingue le cordon mouluré faisant office de corniche (en bas de l'image), la corniche rampante ainsi que le tympan sur lequel est apposé un enduit rouge représentant un faux appareil de briques. Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.

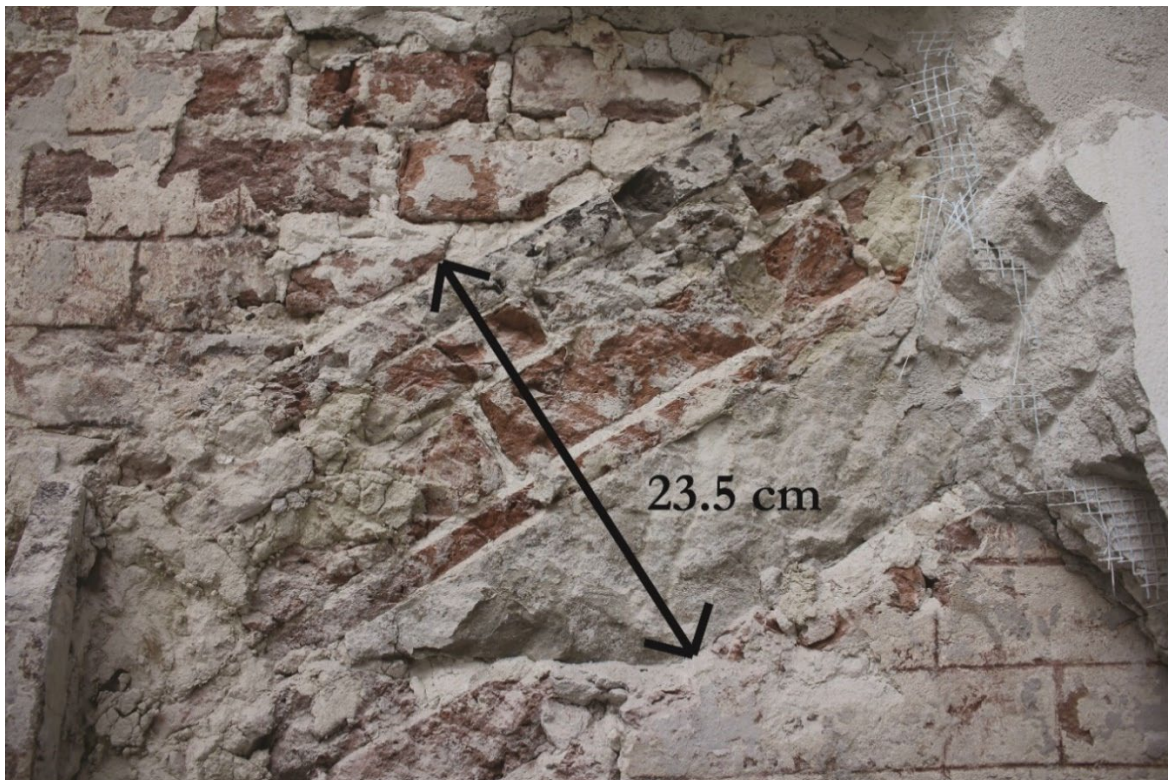


Fig. 20 : épaisseur des corniches rampantes ravalées. Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 21 : fronton triangulaire de la fenêtre axiale du premier étage de la façade située rue du marché aux herbes n°84 (BR639). Photographie : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 22 : frontons triangulaires de la façade située rue du marché aux herbes n°101-103. Photographie Sylvianne Modrie.

© urban.brussels-ULiège.



Fig. 23 : détail d'un des frontons triangulaires de la façade située rue du marché aux herbes n°101-103. Photographie Sylvianne Modrie. Source interne : BR769_20230926_119_SMo.

© urban.brussels-ULiège.



Fig. 24 : fronton triangulaire moderne couronnant la façade. Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 25 : une des deux pierres bleues courbes remployées dans le fronton triangulaire sommital, vestiges d'un oculus démonté ? Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 26 : maçonnerie plaquée contre une des ancrs du deuxième étage. Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 27 : détail de l'enseigne du magasin de fourrure « Au Vison » en 1944. © KIK-IRPA, cliché A068589.

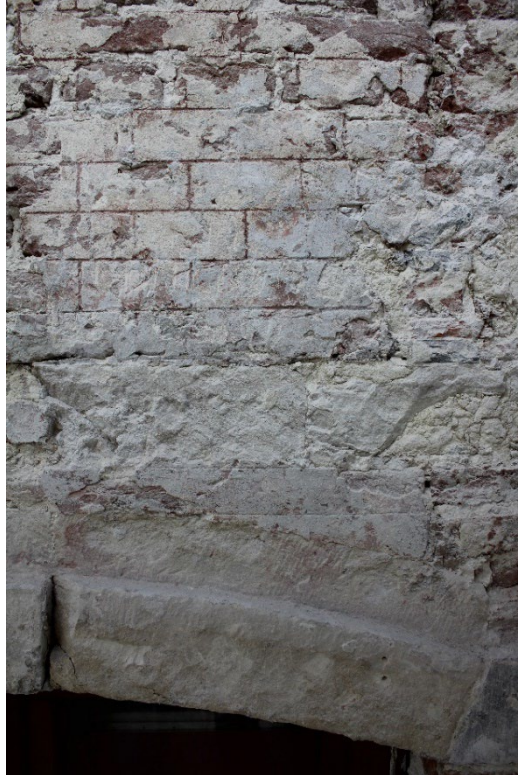


Fig. 28 : enduit rouge primitif arborant un faux appareil de briques. Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.

Fig. 29 : enduit rouge primitif arborant un faux appareil de briques. Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 30 : enduit rouge primitif arborant un faux appareil de briques. Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 31 : succession d'enduits gris foncé et blanc sur l'enduit primitif rouge. Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.

Fig. 32 : succession d'enduits gris foncé et blanc sur l'enduit primitif rouge. Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 33 : enduits présents sur l'intrados des arcs des fenêtres du premier étage. Photo : Antoine Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 34. Proposition de restitution du fronton arasé selon les traces archéologiques, orthophoto Quentin Roland, DAO S. Modrie, D. Willaumez © urban.brussels-ULiège. D'autres propositions sont possibles.